

Don d'un patriote républicain d'un poème pour l'Auguste Convention Nationale, en annexe de la séance du 21 ventôse an II (11 mars 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Don d'un patriote républicain d'un poème pour l'Auguste Convention Nationale, en annexe de la séance du 21 ventôse an II (11 mars 1794). In: Tome LXXXVI - Du 13 au 30 ventôse an II (3 au 20 mars 1794) pp. 346-347;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1965\\_num\\_86\\_1\\_30779\\_t1\\_0346\\_0000\\_9](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1965_num_86_1_30779_t1_0346_0000_9)

---

Fichier pdf généré le 22/01/2023

comme des crimes, des crimes odieux punissables des peines les plus graves.

Cela ne suffit pas, la femme de ce menuisier, qui connoissoit tout l'attachement qu'avoit leur frère pour eux, ne voulut jamais souffrir durant la maladie dont il est décédé, qu'ils lui portent les secours, qui auroient pu lui être nécessaires. Un fait qui est incroyable, et qui n'en est pas moins vrai, c'est que la porte leur étoit fermée toutes les fois qu'ils se présentoient.

Peut-être la conduite de cette femme, est-elle encore plus odieuse envers le testateur, qu'elle ne l'est envers les exposans. S'ils vouloient attester tout ce que la renommée publique, [la fin de la phrase manque] sans doute, Citoyen représentant, on te traceroit ici des horreurs, des infâmies qui devroient à jamais déshonorer dans l'esprit public, cette malheureuse femme.

Mais il est des cas où l'on est forcé de se taire ; à moins qu'on ait des preuves, plus que certaines, d'un fait de telle nature, on ne doit pas l'avancer ; aussi les Saint Clivier ne te font part de ces dernières réflexions que par forme d'observations.

On finira par une autre puisée dans l'acte même.

Le testament dont il s'agit, est écrit par une personne en qui leur frère a eu confiance, dit-il, et l'acte notarié, ont tous deux, les mêmes dates, le matin 17 mars 1787, et les mêmes termes d'infirmité, d'incommodité à la suite d'une grosse maladie.

Ceci prouve évidemment, que le notaire, qui n'est plus, est l'instrument des deux actes.

Pèse, Citoyen représentant, dans ta sagesse, ces remontrances, apprécie-les, et rend à cette famille, la justice qu'elle réclame de toi.

BERNADAD.

Renvoyé au comité de législation (1).

## PIÈCES ANNEXES

### I

[Un patriote au présid. de la Conv., 29 pluv. II]  
(2).

« Citoyen président,

S'il pouvoit exister un Républicain plus estimable et plus digne de confiance que celui que L'AUGUSTE CONVENTION NATIONALE a choisi pour la présider, je lui adresserois encore le nouvel hommage de sentiment que je joins ici sur le mémorable Décret qui, conformément aux vœux de la Nature, de la Raison et de l'Équité, remet les gens de couleur au rang des hommes.

Si j'avais eu connoissance de ce Décret, avant le départ des deux petits ouvrages que je me suis permis de t'adresser le 24 pluviôse courant, j'aurais fait en sorte d'y joindre celui-ci. Mais

(1) Mention marginale daté du 21 vent. et signée Bézard. Le testament de Louis Saint Clivier, clerc tonsuré, basse contre en l'église de Bourges, par devant le notaire royal en Berry est joint à la pétition.

(2) F<sup>17</sup> A 1009<sup>B</sup>, pl. 4, p. 2186.

n'en ayant été instruit que le 25 au soir, je n'ai pu faire plus de diligence.

Je te demande mille pardons d'oser encore te dérober quelques minutes de ce tems précieux que tu consacres au salut, à la prospérité et à la gloire de la République. Mais, quoique privé de ces talents distingués auxquels il est permis de chanter ou de célébrer les plus brillantes époques de l'histoire de l'entendement humain, j'avoue que je n'ai pu résister au désir d'exprimer une partie de mes sentiments sur un événement aussi grand, aussi nouveau et aussi propre à être transmis à la postérité.

Si ce nouvel hommage d'une cause vraiment républicaine et jalouse, au delà de toute expression, de la Gloire de nos Illustres Législateurs te paroît digne de quelque attention, daignes le présenter à l'Auguste Convention Nationale. Puisse-t-elle faire grâce à la médiocrité du talent en faveur du sentiment qui l'a dicté ! Son suffrage pourra m'encourager à faire de nouveaux efforts pour le service de la République, sur les objets que je t'ai annoncé dans ma précédente.

Permetts, Illustre Citoyen Président, que je la prie d'agréer fraternellement et cordialement les nouvelles assurances des sentiments Patriotiques d'un franc Républicain.

### A L'AUGUSTE CONVENTION NATIONALE

Quels accens frappent mon oreille ?  
Où suis-je, est-ce une illusion ?  
Quel nouveau trait, quelle merveille  
Vient illustrer ma Nation ?  
Tout m'annonce un nouveau miracle,  
Tout prépare un nouveau spectacle,  
Et je sens tressaillir mon cœur.  
Ah ! c'est la Raison embellie  
Par la saine Philosophie,  
Qui rend à l'homme sa grandeur.

Un nouveau jour commence à luire  
En faveur de l'humanité  
La sagesse vient de réduire  
Les maux de la captivité.  
La Liberté, d'un vol rapide,  
Traverse la plaine liquide,  
Et brise les odieux fers  
De ces malheureuses victimes  
Qu'enchaînoient d'iniques maximes,  
L'Avarice et des cœurs pervers.

Tirans, qui craignés la lumière,  
Profités de cette leçon,  
Et rangés-vous sous la bannière  
De la bienfaisante raison.  
Vous n'êtes que ce que nous sommes :  
Imités-nous, soyés des hommes !  
Ne craignés plus d'être éclairés ;  
Adoptés la morale pure  
Que nous enseigne la nature,  
Et vous serés plus revérés.

Sous un climat brûlant, l'Afrique,  
Depuis des siècles infinis,  
Gémissoit sous le joug inique  
Des abus les plus inouïs  
Eternel foyer d'esclavage,  
Tous les maux étoient son partage.  
Digne ami de l'Égalité,  
Le François rend l'Afrique libre,  
Et lui présente en équilibre ;  
Les vrais droits de l'humanité.

Créatures infortunées,  
 Qui périssiés dans l'abandon,  
 De vos nouvelles destinées  
 Remerciés la Convention.  
 Voyés l'un et l'autre émisphère :  
 Est-il un Peuple sur la terre,  
 Depuis l'origine des tems,  
 Que vous naissiés tristes victimes  
 De la barbarie et des crimes,  
 Qui vous ait fait de tels présens ?  
 Plus vos travaux étoient pénibles,  
 Moins ils étoient recompensés ;  
 Vous trouviés des cœurs insensibles,  
 Par qui vous étiez repoussés.  
 Votre existence affreuse et dure,  
 Sans cesse, outrageoit la nature ;  
 Mais aujourd'hui la Liberté  
 Renaît pour essuyer vos larmes  
 Et vous faire goûter les charmes  
 Et le prix de l'Egalité.

Si vos maux, portés à l'extrême  
 Ont été longs et douloureux,  
 Du François l'équité suprême  
 Les répare en ce jour heureux.  
 A des frères il rend hommage,  
 Votre bonheur est son ouvrage :  
 Comptés sur des jours plus séreins,  
 Prétés toujours votre industrie  
 A votre nouvelle Patrie :  
 Elle embellira vos destins.

Que l'on vante la Grèce et Rome  
 Et les sages qu'elles ont vus :  
 L'Egalité, les droits de l'homme  
 Y furent toujours méconnus.  
 Les Ilotes en Laconie,  
 Les Pénestes en Thessalie,  
 En Crète les Périéciens,  
 Tous soumis à des Loix bizarres,  
 N'eurent que des maîtres barbares  
 Et tels que furent les Romains.

O trait sublime et magnifique,  
 Qui n'étoit réservé qu'à nous !  
 Par toi, maintenant l'Amérique  
 Va jouir du sort le plus doux.  
 Ce monument de bienfaisance  
 Va bientôt donner à la France,  
 Grâce à nos Législateurs,  
 Une prospérité nouvelle,  
 Une Gloire encore plus belle,  
 Et les plus zélés défenseurs.

Vils partisans du Despotisme,  
 Osés maintenant vous montrer,  
 Et joignés-vous au Fanatisme,  
 Pour vous plaindre et nous dénigrer.  
 Suivés, écoutés Robertspierre,  
 Danton, Merlin, Ducos, Barrère,  
 Et la Montagne d'aujourd'hui :  
 Si vous n'êtes plus en démence,  
 Dites après que l'innocence,  
 Est dans les fers et sans appui.

Décret, à jamais mémorable,  
 Qui de l'esclave Américain  
 Nous fait un ami favorable  
 De quiconque naît Africain ;  
 Tu viens d'enrichir notre histoire  
 De la plus brillante victoire.  
 Législateurs, dignes mortels !  
 Ne craignés plus de traits perfides,  
 Ni de projets liberticides :  
 Vous régnerés sur nos autels.

Guides par la reconnoissance,  
 Blancs et Noirs vous êtes jaloux  
 D'affermir par leur surveillance,  
 Et vos loix et vos droits sur nous  
 Mais, après ce décret célèbre,  
 Ecartez le voile funèbre  
 Qui couvre encore notre horizon  
 Que notre Liberté s'épure,  
 Sans faire gémir la nature :  
 Tel est le vœu de la raison.

Qu'en Afrique, tout retentisse  
 Du don de ses Libérateurs !  
 Mais que, chés nous, tout s'attendrisse,  
 Aux noms de nos Législateurs !  
 Et qu'au sein d'une douce yvresse,  
 Tout François, à l'envi s'empresse  
 A chanter votre humanité,  
 Vos Loix, votre Gloire civique :  
 Vive à jamais la République !  
 Vive à jamais la Liberté !

*Par un Patriote Républicain.*

Renvoyé au comité d'instruction publique par  
 celui des pétitions (1).

## II

[*Malbet fils et R. Fourtial à la Conv. ; Issoire, 28 pluv. II*] (2).

« Citoyens représentants,

Vous vous êtes toujours montrés terribles  
 envers les ennemis de la Patrie, continuez à  
 bien mériter. Aussitôt que vous avez vu des  
 traîtres dans votre sein, vous les avez chassés  
 et envoyés sur le champ au tribunal révolu-  
 tionnaire. Oui, Citoyens représentants, les me-  
 sures révolutionnaires que vous avez prises ont  
 sauvé la patrie. Citoyens représentants, il vous  
 reste encore des mesures terribles à prendre.  
 Le département du Puy-de-Dôme a été calom-  
 nié par le représentant du peuple Javogues ;  
 le sans-culotte Couthon l'a été aussi de la ma-  
 nière la plus infâme. Représentants du peuple,  
 rendez-nous justice, rendez justice au dépar-  
 tement du Puy-de-Dôme. Décrétez qu'il a bien  
 mérité de la Patrie et envoyez Javogues, repré-  
 sentant du peuple infidèle où vous avez envoyé  
 ses semblables. S. et F. ».

MALBET fils, RAIMOND FOURTIAL (sans-culottes).

Renvoyé au comité de salut public par celui  
 des pétitions (3).

## III

[*La c<sup>ne</sup> Bagneris au présid. de la Conv., Paris, 5 vent. II*] (4)

« Citoyen président,

Je fais passer un exemplaire de la pétition  
 que je viens faire à la Convention nationale, j'y

(1) Mention marginale, datée du 21 vent. et si-  
 gnée Jullien.

(2) D<sup>ni</sup> 349, doss. Javogues.

(3) Mention marginale datée du 21 vent., et  
 signée Jullien.

(4) F<sup>7</sup> 4584, pl. 4, p. 35. On trouvera dans le  
 même dossier des copies de passeport, du reg.  
 d'écrou de la Force et du certificat accordé à  
 Bagneris par les repr. Delacroix et Musset.